

Bulletin d'adhésion

Le prix de l'adhésion est déterminé en fonction du nombre de berceaux :

- Votre association a moins de 20 berceaux, la cotisation annuelle est de 60€
- Votre association a entre 20 et 250 berceaux, la cotisation annuelle est de 60€ + 3€ par berceaux
- Votre association a plus de 250 berceaux, la cotisation annuelle est de 800€

Oui, j'adhère à la FNAPPE et je joins un chèquede euros à l'ordre de la FNAPPE.

Nom de l'association :.....

Nom et fonction du contact :.....

Adresse :.....

Code Postal :.....

Ville :.....

Tél. :.....

E-mail :.....

Site internet :.....

Nombre de berceaux de l'association :.....

Nombre d'établissements Petite Enfance de l'association :.....

Bulletin d'adhésion

Rejoignez la Fédération Nationale des Associations Pour la Petite Enfance (FNAPPE) :

36, avenue des Ternes 75017 Paris - tél. : 01 40 50 13 21

www.fnappe.fr / contact@fnappe.fr



Depuis 2009, la FNAPPE - Fédération Nationale des Associations Pour la Petite Enfance – réunit les crèches et haltes-garderies associatives dans une fédération, lieu d'échange et d'action autour des problématiques des structures associatives de la Petite Enfance.

Aujourd'hui, la FNAPPE est devenue un acteur incontournable dans sa mission de représentation et de défense des intérêts communs de ses membres, auprès des financeurs publics notamment.

Très rapidement, cette mission d'aide et de négociation s'est doublée d'une mission d'expertise auprès d'autres associations, fédérations et des acteurs de la petite enfance (collectivités territoriales) grâce à une solide expérience de terrain de l'ensemble de ses membres.

Notre mission :

1- Promouvoir

La Fédération Nationale des Associations Pour la Petite Enfance a pour premier objectif de représenter les intérêts des Associations auprès des pouvoirs publics, des collectivités locales et des partenaires des associations au plan régional, national et européen.



2 - Développer

La Fédération favorise et anime des réseaux de partage et de savoir faire. Elle organise également d'importantes manifestations regroupant les partenaires des associations, lieux d'échange d'information.



3 - Accompagner

La Fédération informe, conseille et assiste ses adhérents et les différents acteurs de la petite enfance qui la sollicitent en matière économique, juridique et sociale.

